



Congrès Populaire Coutumier Kanak

Organisation Non Gouvernementale pour les Droits Autochtones Kanak IKC

Liste des représentants élus pour L'année 2012

Néa le 30/03/2012

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que le Congrès populaire coutumier Kanak organisation non gouvernementale pour les droits autochtones Kanak, a procédé au renouvellement et à l'élection de son bureau pour une durée de 1 an du 31/03/12 au 31/03/13.

Notre organisation est avant tout autochtone, donc notre bureau ne comporte pas de président ou de directeur (le rôle de représentant officiel sera tenu par le coordinateur.)

Les membres du bureau ne sont tenus par aucune déclaration de foi ou serment, mais ce sont les différentes motions adoptées par le congrès Populaire qui constituent et garantissent l'engagement et le cadre de travail de chacun, (qu'il soit matériel ou spirituel).

D'autre part, nous nous appuyons sur la déclaration des Droits des Peuples Autochtones adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 13 septembre 2007.
Cette déclaration est le cadre juridique international et national de la revendication de nos droits autochtones Mélanésiens (patrimoine matériel ou immatériel).

Seule la foi en notre coutume donne le socle de notre engagement , la base de notre sacrifice personnel et nous amène à travailler ainsi sur notre stratégie de résolution des conflits fonciers, religieux ou de chefferies , afin que ces actions permettent de ramener l'équilibre, la reconnaissance et la souveraineté de nos Haut dignitaires, représentants du bien être et de l'harmonisation des clans.

Et pour la suite, nous travaillons à la mise en place d'un programme constructif social, culturel et économique, utilisant tout le potentiel Kanak, programme qui constituera l'organigramme représentatif de notre philosophie et de nos pratiques consensuelles :
la Démocratie Populaire.